

A QUI S'ADRESSE LE PROJET IRIS?

- Aux jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap
- Non accompagné.es par un service public de l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi) depuis plus de 5 mois
- Aux jeunes qui ont besoin d'un accompagnement dans les démarches pro et perso et d'un soutien financier
- Publics cibles: jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance; anciennement suivis par la protection judiciaire de la jeunesse;
 sortants de prison, mineurs étrangers non accompagnés ou encore bénéficiaires de la protection internationale;
 les jeunes dépourvus de logement stable, sans qualification, concernés par des problématiques d'addiction

LE PROJET IRIS, QU'EST-CE QUE C'EST?

- Un soutien personnalisé et individualisé pendant 6 mois dans toutes les démarches administratives, de santé, de logement, de mobilité, de formation, et d'emploi
- Un programme de (re)mobilisation adapté au rythme de chacun-e, avec un objectif de 15 heures d'activités par semaine, en individuel et en groupe
- Une allocation pouvant aller jusqu'à 520 euros par mois



OBJECTIF

S'engager à réfléchir ses projets pour faire évoluer sa situation

1 À 15H ? POUR QUOI FAIRE ?

- Des ateliers individuels et collectifs
- Un accompagnement vers l'emploi (immersion, pmsp, interim, rechercher des stages, faire des enquêtes métiers, rechercher des offres d'emploi, mettre à jour son cv, candidater......)
- Une formation (qualifiante, remobilisation, remise à niveau...)
- Accéder à la mobilité (permis, code de la route, accompagnement mobilité...)
- Se soigner (honorer des rdv médicaux, accès aux soins, démarches...)
- Se loger (honorer des rdv, faire ses démarches caf, rechercher un logement, hébergement....)
- Accéder aux loisirs, au sport et à la culture (pratique d'une activité physique, temps de détente...)

CONTACTS

Référente jeunes Anne-Claire : 07 85 56 79 01 Référente partenaires Kahina : 07 71 16 21 29

E-mail: iris@neo56.org